



Lettre Ouverte des parents FCPE de Montreuil et de Bagnolet aux EluEs des collectivités locales et aux candidatEs à la députation

En cette longue période électorale, bien conscients que les investissements, matériels et humains, relèvent de choix politiques de l'Etat comme des collectivités locales, les parents d'élèves de Montreuil et de Bagnolet, adhérents à la FCPE, et les deux Unions de Coordination Locale des FCPE qui les représentent auprès des institutions, ont décidé d'interpeller les éluEs actuelLEs des collectivités locales et les candidatEs à la députation sur les situations difficiles qui persistent dans nos écoles, collèges et lycées montreuillois et bagnoletais.

Les candidatEs aux élections présidentielle et législative furent et sont nombreux à promettre qu'ils feront de l'éducation une de leurs priorités.

Le 25 mars, la FCPE nationale a invité les candidatEs à la plus haute fonction de l'Etat à présenter, devant ses délégués départementaux, leur programme pour l'école. Notre fédération a également édité une plateforme revendicative présentant les axes d'évolutions souhaitées pour assurer « Le droit à la réussite pour tous »

A Montreuil et à Bagnolet, comme dans de nombreuses autres communes, les représentants de parents élus FCPE s'inscrivent dans ce processus : faire de l'école un thème central des questions politiques.

Cependant, pour mettre réellement en œuvre une école publique gratuite laïque, républicaine, qui forme TOUS les citoyens, il faut que les conditions matérielles de la scolarité soient assurées, au quotidien, pour tous les élèves.

Les parents d'élèves FCPE de Montreuil et de Bagnolet reconnaissent :

- les efforts réels en termes de création de postes de professeurs des écoles et du Secondaire en Seine-Saint-Denis, de formation et de remplacement des enseignants, fournis ces dernières années par le Ministère de l'Education Nationale,
- l'adoption récente, par le Conseil Régional d'Ile-de-France du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour les lycées franciliens,
- la politique de rénovation et de construction des collèges mise en place par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, dans le cadre de son Plan Ambition Collèges (2015-2020).
- le choix de la municipalité de Montreuil de faire de l'Education le 1^{er} budget de la commune, permettant de réaliser chaque année de nombreuses rénovations et travaux dans les écoles primaires, les crèches et les centres de

loisirs, de financer la construction de deux groupes scolaires, de soutenir financièrement des dizaines de projets d'écoles, de collèges, de lycées, de multiplier le nombre de classes transplantées...

Nous sommes d'autant plus conscients de l'importance de ces choix politiques que les collectivités locales concernées ont vu leurs ressources diminuer en raison des baisses successives des dotations de l'Etat.

Nous n'en demandons pas moins, au futur Ministère de l'Education Nationale comme aux collectivités locales, de maintenir, et même de renforcer ces actes, car l'éducation des jeunes générations ne peut être considérée comme un simple investissement économique, et il reste tant à faire !

Ainsi, et bien que les situations de nos deux villes ne soient pas exceptionnelles en Seine-Saint-Denis, les parents FCPE tiennent à rappeler qu'**il manque toujours aux élèves des 62 établissements publics montreuillois et des 22 établissements publics bagnoletais :**

- des enseignants titulaires, formés, dans toutes les classes, et en nombre suffisant pour assurer les remplacements des professeurs absents, même pour de courtes durée
- des enseignants spécialisés (RASED) pour tous les élèves en difficulté dans leurs apprentissages, de la maternelle au CM2
- des heures d'enseignement dans le Secondaire en nombre suffisant pour permettre les apprentissages en demi-groupes, les classes à effectifs limités, les offres d'options et de langues diversifiées (notamment allemand, italien, arabe, chinois, russe, latin et grec)
- une carte scolaire respectant les seuils REP et hors REP, et prenant en compte tous les élèves d'une école (dont ceux inscrits dans les dispositifs ULIS et UP2A) dans les décisions de fermetures de classes
- des accompagnants pour tous les élèves en situation de handicap qui en ont besoin _ et des accompagnants formés, titulaires d'un réel statut et de contrats de droit public
- des personnels non enseignants _ surveillants, CPE, personnels administratifs, psychologues, médecins et infirmières scolaires, assistantes sociales... _ suffisamment nombreux pour remplir leurs missions auprès de tous les élèves
- des rénovations importantes et urgentes dans les lycées qui le nécessitent
- la construction du nouveau lycée dans le District le plus rapidement possible
- l'accès de tous les établissements secondaires au réseau internet Haut Débit, leur équipement en matériel numérique
- une procédure d'accès au « Chèque-réussite » qui ne pénalise plus les familles déjà éloignées de l'école et/ou des outils informatiques
- une assurance sur le maintien du réseau des Centres d'Information et d'Orientation, essentiels pour favoriser l'orientation choisie de tous les élèves
- un renforcement des dispositifs favorisant l'ouverture d'esprit, l'accès de tous à la culture _ artistique et scientifique _, tels les CHAM-CHAD, « Main à la Pâte »...
- des personnels communaux _ agents de services, de restauration, Atsems, des surveillants et animateurs _ en nombre et en qualifications adéquats pour assurer

- quotidiennement des conditions de vie, à l'école et dans les centres de loisirs, optimales
- des bâtiments et espaces scolaires propres et rénovés, dans lesquels enfants et adultes puissent travailler dans de bonnes conditions
 - un Projet Educatif de Territoire renforcé, permettant la mise en cohérence et le développement des activités péri- et extra-scolaires, co-construit avec les parents d'élèves
 - d'une sécurité routière optimale aux abords de tous les établissements

Pour Montreuil :

- une révision du calcul du nouveau Quotient Familial et des tarifs de cantine et activités périscolaires, pour une meilleure prise en compte de la situation réelle des familles
- des horaires et jours des centres de loisirs plus conformes aux nécessités des familles, notamment durant les vacances de fin d'année

Pour Bagnolet :

- le maintien de l'Education comme axe prioritaire de la Municipalité, et, par conséquent, l'attribution de moyens directs ou indirects alloués qui permettent l'épanouissement et les apprentissages de tous les enfants de la ville.

Au Ministère comme à toutes ces collectivités locales, les parents d'élèves FCPE des deux communes demandent enfin :

- l'arrêt du recours aux « marchés de partenariat » public-privé, qui grève les possibilités financières des collectivités pour les générations suivantes
- la mise en œuvre de véritables concertations pour tous les sujets qui concernent l'ensemble de la communauté éducative : construction de nouveaux établissements, nouvelles sectorisations, réformes de l'éducation ou des temps périscolaires...
- la transparence des données et leur communication, éléments indispensables à la réflexion et à l'action partenariale

Enfin, suite au résultat du premier tour de l'élection présidentielle, nos deux Unions de Coordination Locale partagent entièrement la Déclaration du Conseil d'Administration de la FCPE Nationale du 25 avril 2017(cf. : <http://fcpe.asso.fr/>) et de la FCPE 93 du 27 avril 2017.

Nous appelons tous les parents d'élèves qui défendent les valeurs de la République et qui s'opposent au repli sur soi, à participer au scrutin en votant le 7 mai prochain, contre les idées de l'extrême droite.

Le 1^{er} mai 2017

Contacts :

contact@ucl-bagnolet.fr

ucl.fcpe.montreuil@gmail.com

